

# Participez à la détection des plantes invasives de nos rivières



**Jussie** *Ludwigia peploides*

Tiges sortant de l'eau. Feuilles lancéolées à rondes de 3 à 8 cm, brillantes.



**Myriophylle du Brésil**  
*Myriophyllum aquaticum*

Tiges sortant de l'eau. Feuilles verticillées par 6.



**Grand Lagarosiphon**  
*Lagarosiphon major*

Plante immergée. Feuilles alternes insérées en spirales, rigides et arquées vers le bas.



**Élodée dense**  
*Egeria densa*

Plante immergée. Feuilles verticillées par 4 ou 5.



**Élodée de Nutall**  
*Elodea nuttallii*

Plante immergée. Feuilles aigües verticillées par 3.



**Élodée de Canada**  
*Elodea canadensis*

Plante immergée. Feuilles obtuses verticillées par 3.



**Laitue d'eau** *Pistia stratiotes*

Plante flottante et charnue, diamètre 20 cm ou plus.



**Renouée du Japon**  
*Reynoutria japonica*

Plante terrestre. Feuilles de 15 à 30 cm de long, tige creuse pouvant dépasser 2 m de haut.



**Berce du Caucase**  
*Heracleum mantegazzianum*

Plante terrestre. Très grandes feuilles, fortement découpées et dentées. Fleurs pouvant atteindre 2 m de haut.

## Comment participer ?

Le développement de ces plantes perturbe le fonctionnement des écosystèmes et les usages (pêche, baignade...). Une surveillance de tous les cours d'eau est indispensable.

Participez en transmettant vos observations au SMAGE des Gardons :

- par le site internet cartographique <http://invasives.les-gardons.com>
- par mail, téléphone ou courrier.

## Comment agir ?

La plupart de ces espèces sont encore en vente libre. Il est préférable d'acheter des espèces locales et :

- ne pas les planter en milieu naturel,
- ne pas jeter vos déchets verts (déchetterie ou brûlage).